



Récompense liquidation communauté

Par stone31

Bonjour.

J'aimerais savoir si je peux demander une compensation pour la perte de 7 trimestres de retraite en raison de mes maternités.

Mon ex mari lui n'a pas eu d'arrêt dans sa carrière pour cause de naissance et percevra sa retraite de fonctionnaire à taux plein. En ce qui me concerne, profession libérale médicale, je me suis arrêtée pour des congés maternité (le minimum de temps) et ai donc perdu des trimestres en raison d'une insuffisance de revenus pendant ces périodes.

Nous sommes en liquidation de communauté et je souhaite demander une indemnisation à mon ex pour racheter une partie des trimestres manquants. Puis je y prétendre ?

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement